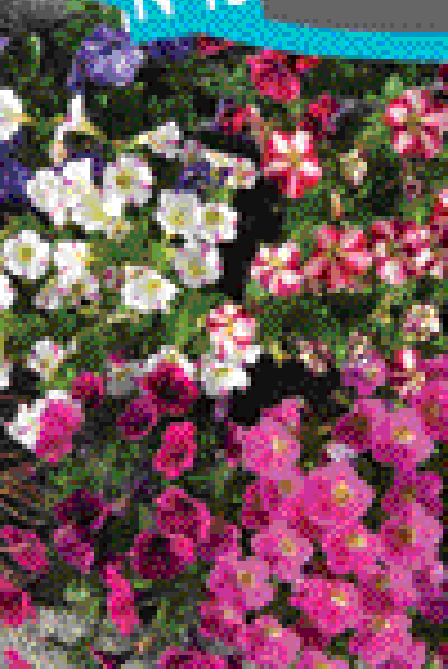


LE P'TIT *Bacillais*

N°15



« La plus belle de toutes les fleurs
est la fleur de la liberté »

Jean FISCHART

Mes chers concitoyens,

Le premier semestre a été particulièrement marqué par les campagnes électorales et les élections qui en ont découlé, présidentielles d'abord et législatives ensuite, je ne ferais pas de commentaire sur les résultats. Je tiens à préciser que je n'ai parrainé aucun candidat malgré les nombreuses sollicitations.

Depuis le premier janvier, les anciennes communautés de communes d'Avranches-Mont-St-Michel, Val de Sée, Mortainais, St Hilaire du Harcouët et St-James ont fusionné et forment ainsi la Communauté d'Agglomération MONT SAINT MICHEL NORMANDIE dont le Président est Monsieur NICOLAS, Maire d'AVRANCHES.

Pendant ce temps, notre commune a continué de vivre. Nous avons concrétisé l'acquisition du terrain situé près du salon de coiffure, l'objectif étant d'y construire notre atelier communal courant de l'année 2018. Nous pourrions ainsi regrouper sur un même site l'atelier et les aires de stockage actuellement situées près du parc et sur le parking de la salle des fêtes. Le plan Vigipirate pour la sécurisation de la cour de l'école et de la cantine ayant été imposé, nous avons fait une priorité de cet atelier. Nous serons de cette manière en conformité avec la législation. Notre programme de voirie est en cours.

Le budget 2017 a été élaboré et voté lors de la réunion du Conseil Municipal du 12 Avril. Notre budget est équilibré et sensiblement identique au budget 2016. De l'entretien que nous avons eu avec Monsieur le Trésorier, il en ressort que notre trésorerie est saine et la commune est bien gérée, notre autofinancement nous permet de couvrir nos investissements sans avoir recours à l'emprunt. Nous ne souhaitons pas investir inconsidérément, nos objectifs restant relativement modestes et réalisables, ceci étant notre priorité.

Nous vous donnons rendez-vous le week-end des 5-6 et 7 août pour la fête communale et vous souhaitons à toutes et tous de bonnes vacances.



Le Maire
Jean-Pierre MAINCENT

Mairie

Tél : 02.33.70.84.14
Fax : 02.33.70.80.49
Email : mairie.bacilly@orange.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi : 16h00 - 19h00
Mercredi : 10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Samedi : 10h00 - 12h00

Permances des élus

Le lundi de 16h00 à 19h00 :

Jacqueline FRANCOIS ou Carole NAULLEAU

Le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 :

Marie-Claude LE TORREC ou Jean-Pierre MAINCENT

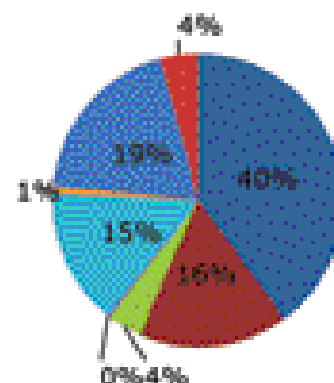
Le samedi de 10h00 à 12h00 :

Éric QUINTON ou Jean-Pierre MAINCENT

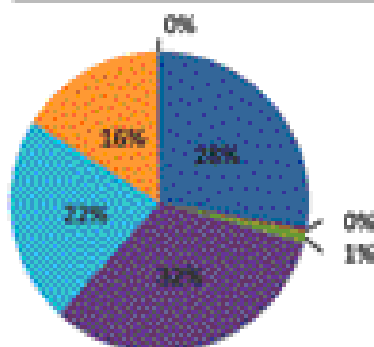


DEPENSES FONCTIONNEMENT PRIMITIF : 763 781 €

- Charges de caractère général (Eau, Électricité, Assurance, Entretien Batiment...) : 305 950 €
- Charges de personnel (Salaire, Cotisations, Charges...) : 125 650 €
- Atténuations de produits (Taxe pour l'Etat) : 29 872 €
- Dépenses imprévues : 2 000 €
- Virement à la section d'investissement : 115 034 €
- Opérations d'ordre entre sections (Amortissements des biens, Logements, PLU...) : 6 465 €
- Autres charges gestion courante (Indemnités élus, Ecoles, Subventions associatives...) : 146 810 €
- Charges financières (Intérêts des emprunts) : 32 000 €



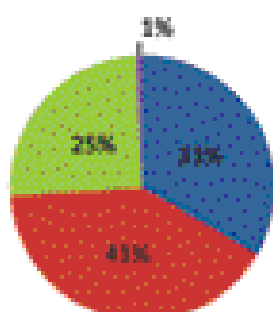
RECETTES DE FONCTIONNEMENT PRIMITIF : 763 731 €



- Exédent antérieur reporté fonctionnement : 212 733 €
- Atténuations de charges (Remboursement des assurances du personnel) : 2 000 €
- Produit des services (Concessions de cimetière, Refacturations de charges diverses...) : 9 630 €
- Impôts et Taxes (Taxes foncières, Taxe d'habitation, Compensation de la Communauté de Communes...) : 247 132 €
- Dotations et participations (Aides de l'état) : 169 336 €
- Autres produits de gestion courante (Loyers des logements, Locations de salle...) : 121 200 €
- Produits exceptionnels : 1 750 €

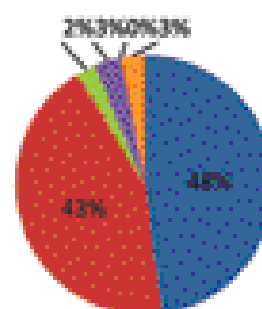
DEPENSES D'INVESTISSEMENT PRIMITIF : 264 633 €

- Remboursements d'emprunts : 88 381 €
- Immobilisations corporelles (Travaux, Cloches de l'église, Voirie, Norme handicapé...) : 107 542 €
- Solde d'exécution négatif (déficit antérieur) : 66 710 €
- Dépenses imprévues : 2 000 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT PRIMITIF : 264 633 €

- Soldes d'exécution d'investissements reporté (Bénéfice antérieur) : 126 452 €
- Virement de la section fonctionnement : 115 034 €
- Opérations d'ordre entre sections (Amortissements) : 6 465 €
- Dotations fonds divers réserves (Reversement de la TVA par l'Etat, Taxe d'aménagement) : 8 800 €
- Produits de cessions : 1 €
- Emprunts et dettes assimilées (cautions des logements) : 7 881 €



Depuis 46 ans, la commune n'avait pas eu de naissance sur son territoire. C'était le 18 août 1971 que la dernière petite fille Hélène Gaté poussa son premier cri à Bacilly et elle pensait bien être la dernière...

Mais le 19 janvier 2017, l'histoire de la commune fût chamboulée par l'arrivée de Gwladis au domicile de ses parents, un accident, pas du tout, un choix réfléchi !!!

Audrey (française) et Grégoire (belge) se sont rencontrés en Suisse lors de leurs études. Après plusieurs années passées à Bruxelles, le souhait de revenir en France se fit sentir. Depuis 3 ans, ils se sont installés à Bacilly, Audrey est ostéopathe et Grégoire est psychologue.

Lorsqu'Audrey a su qu'elle était enceinte, l'envie de mettre au monde leur bébé à la maison fût comme une évidence. Les naissances à domicile étant très courantes en Belgique, tous deux étaient en total harmonie sur ce sujet, muri depuis de longues années. Il restait à trouver la sage-femme française qui pourrait réaliser leur rêve !!!



Audrey et Grégoire ont accepté de nous recevoir pour nous raconter la fabuleuse naissance de Gwladis...

« Une femme enceinte est naturellement capable de donner naissance à son enfant sans intervention extérieure mais sous certaines conditions de préparation. »

Lorsque nous arrivons dans la propriété, nous sommes accueillies par deux magnifiques chiens (un golden et un flat coat). Grégoire nous invite à rentrer dans une maison chaleureuse et douillette, où une bonne odeur de pancake vient saisir nos narines !!! Une grande sérénité se dégage de ses murs...

Audrey sort de la cuisine avec Gwladis dans une écharpe, toute belle et toute endormie, blottie près de sa maman rien ne peut lui arriver.

Heureux de nous rencontrer le récit peut commencer : L'aventure a commencé par la recherche de la sage-femme qui pourrait réaliser l'accouchement à domicile (elles sont très rares, aucune dans la Manche), Audrey et Grégoire ont rencontré Sophie Pielot d'Etelles dans l'Ille et Vilaine. Instantanément le courant est passé et ils ont su que ce serait elle qui les assisterait dans ce moment merveilleux de leur vie. A partir du troisième mois de grossesse, elles se rencontrent tous les mois pour les examens habituels. Un lien très fort se crée entre elles et une grande confiance née.

Le jour J est arrivé, Audrey commence le travail dans la nuit avec le soutien de Grégoire, les contractions deviennent de plus en plus rapprochées, il est temps d'appeler Sophie (il est 6h30). Audrey est installée dans la baignoire, patiente elle attend l'arrivée de Sophie qui est à 1h15 de route de Bacilly. Sophie arrive vers 8h30, le travail a bien démarré mais ce n'est pas encore pour tout de suite... Les douleurs sont de plus en plus intenses et Audrey a un petit moment de doute qu'elle soumet à Sophie. Sophie la rassure, lui dit qu'elle est bien partie mais que si vraiment elle souhaite une péridurale il est encore temps d'aller à la maternité.

Finalement avec les encouragements de Grégoire et de Sophie, Audrey a mis au monde une jolie petite princesse vers 14h30 dans le calme et loin du tumulte hospitalier.

Elles sont restées une heure dans le bain, peau à peau, que du bonheur pour la maman et le bébé. Sophie a effectué tous les actes habituels après une naissance.



Sophie Pilot est sage femme depuis 2005. Elle pratique des accouchements à domicile depuis 2 ans. Elle a toujours désiré réaliser ce genre d'accouchement car très peu d'actes techniques contrairement à la maternité.

La demande d'accouchement à domicile est de plus en plus croissante. Elle réalise en moyenne 3 accouchements à domicile par mois. Elle est amenée à refuser des demandes en raison du territoire qu'elle couvre Bretagne (35), Normandie (14, 50, 61), Pays de Loire (53, 72).

Ce type d'accouchement est impossible si l'enfant est en siège, la grossesse est gémellaire et que la maman souffre d'hypertension ou de diabète.

« La naissance de Gwladis a été une très belle aventure, en toute simplicité. Pour les femmes désirant en savoir plus sur l'accouchement à domicile, je suis disponible pour partager mon expérience. » Audrey.

Gwladis n'est pas seulement née à domicile, elle est arrivée dans sa poche d'eau.

Cet événement extrêmement rare se nomme « naitre coiffé » qui est une chance pour le bébé car cette membrane absorberait les contractions, l'enfant subit alors moins de pression pendant l'accouchement et il est protégé contre les infections tant que la poche n'est pas rompue.





Nous avons eu envie d'évoquer aujourd'hui une partie de la petite histoire de notre village.

C'est donc à travers le témoignage d'une de ses actrices que la vie des années 60 à 90 va ressurgir.

Ce témoin est Madame Lévesque. Et qui ne connaît pas Marcelle Lévesque ?

Notre épicière nous livre sa vie passée avec sa gentillesse et son dynamisme légendaires.

Née en 1929 de parents cultivateurs à Champillon, elle arrive dans le bourg de Bacilly à l'âge de 6 ans.

Elle y fréquente l'école et le catéchisme jusqu'à l'année du certificat d'études. En ce temps-là nous dit-elle, l'institutrice, Mademoiselle Pupin, habitait l'actuel logement occupé par l'infirmière à domicile.

Après avoir effectué différents travaux chez quelques patrons, elle se marie et donne naissance à ses deux enfants. C'est en 1963 que le couple ouvre son commerce (le 4 novembre très précisément) 3, place de l'Eglise. C'était non seulement une épicerie-alimentation, mais aussi quincaillerie, mercerie, petit matériel, bazar. On y trouvait de tout, de la plaquette de beurre aux pots de peinture, en passant par les ampoules

électriques ou le fil à repriser. Et le commerce tournait bien, car en ce temps, la clientèle était fidèle et venait aussi bien de Bacilly que de Vains, Genêts, Dragey et autres alentours.

Très vite, il a fallu l'aide d'une troisième personne : Madame Oursin fût embauchée.

« Mon mari et moi faisons aussi les tournées des campagnes avec la camionnette. Il fallait s'approvisionner plusieurs fois par semaine et nous allions à l'Unico de Brécey réassortir en denrées nécessaires ». Elle nous explique qu'alors, Bacilly comptait plus d'habitants que Sartilly car il y avait beaucoup de familles nombreuses et le bourg totalisait plusieurs autres activités comme la boulangerie, la boucherie, le maréchal ferrant, le bureau de poste, le bar-tabac.

« Nous faisons même réchauffer les gamelles des ouvriers à la salle des fêtes »



C'est donc après une vie de labeur bien remplie et bien occupée au service de la population, que le commerce ferma ses portes le 30 septembre 1990.

Bien des années après, personne n'a oublié cette époque où on roulait en 4L, en 2CV ou en 404.

Pour preuve, la boutique reprit vie en octobre 2011, avec le tournage du film « Populaire ».

Madame Lévesque explique que les grands-parents du réalisateur habitent à Bacilly. Le jeune garçon se souvenait de jours heureux et a choisi notre village pour y tourner quelques scènes de son film avec nos autorisations. *«On était nombreux à faire partie des figurants : ceux qui passaient à bicyclette, ceux qui traversaient le bourg avec leurs vaches ou en tracteur, celles et ceux qui peuplaient l'intérieur de l'ancienne épicerie devenue bar, avec leur maquillage, perruques, foulards, bigoudis...»*

Pour quelques jours, le Bacilly des années 50 revivait avec joie car chacun s'amusait beaucoup entre les essayages et les tournages, trop heureux de réanimer ce passé pas si lointain.

Voilà le beau témoignage de notre ex épicière qui avoue aujourd'hui : *« il n'y a que les villages et hameaux qui n'ont pas changé de nom. Mais je reste très attachée à ce lieu, mon cadre de vie, les gens qui m'entourent, ma maison, et je souhaite y demeurer pour couler des jours paisibles ».*

Un magnifique exemple de dynamisme et d'optimisme, purement et simplement bacillais.



A elle et pour elle, un immense merci.



L'année scolaire se termine bientôt pour les élèves du RPI qui tout au long de l'année ont mené divers projets, notamment autour du thème du voyage.

Le vendredi 24 juin les classes ont chantées pour leurs parents à la salle des fêtes de Bacilly.

Les 4 classes sont régulièrement allées à la bibliothèque de Bacilly pour emprunter des livres. Lors de leur dernière visite, les élèves ont voté pour le prix de littérature de jeunesse « Les incorruptibles ».

Côté sport :

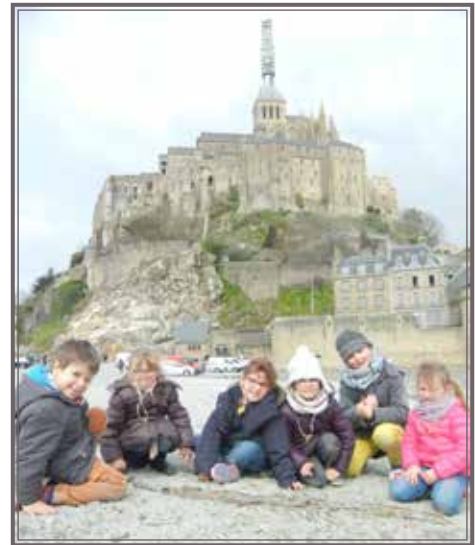
10 séances de natation pour les GS, CP, CE et CM

Rencontres de course longue en mars pour les CM1/CM2

Rencontres de danse pour les maternelles et les CE1/2 le 27 avril

Rencontres d'orientation en juin pour les CM1/2

En mars, avril, mai et juin les CE1/2 ont utilisé la salle Roger Lemoine d'Avranches pour faire du badminton.



Pour clore l'année les petits ont visité le zoo de Champrepus le 23 mai.

Les CE sont allés au château de Caen le 17 juin pendant que les CM1/2 visiteront le mémorial.

Les GS/CP achèveront leur projet sur la baie du Mont-Saint-Michel par une journée à l'éco musée de St Léonard le 20 juin.

Bonnes vacances
L'équipe enseignante du RPI Bacilly Vains

Juillet

Vendredi 1 : Veille de Tour de France avec un barbecue dès 18 h au Café le Bacillais

Samedi 2 : Passage du Tour de France au Fougeray
11h19 : passage de la caravane
13h30 : passage des cyclistes
Restauration et buvette sur place

Mardi 5 à 20h00, randonnée pédestre organisée par l'Association Vivre à Bacilly. Rendez-vous sur le parking de l'Eglise de Dragey

Août

Du samedi 6 au lundi 8, fête Saint Etienne organisée par le Comité des Fêtes

Samedi 6 à 16h30, course à pied

Dimanche 7

Vide grenier à partir de 6h00
Messe avec le Pain Bénit à 10h30
Courses de caisse à Savon à partir de 14h00
Repas champêtre à 20h00
Feux d'artifice à 23h00 suivi du Bal

Dimanche 7, concert du groupe Jet Blast au Café le Bacillais.

Lundi 8 de 8h00 à 13h00, collation à la pirotte

Mardi 30 à 19h30, randonnée pédestre organisée par l'Association Vivre à Bacilly. Rendez-vous sur le parking de la salle des fêtes de Bacilly

Septembre

Jeudi 1er à vos cartables c'est la rentrée des classes

A partir du 5, reprise des activités sportives proposées par l'association Vivre à Bacilly

Lundi de 19h15 à 20h15 gym avec Maxime
Lundi de 20h30 à 22h00 activité ping-pong
Mardi de 20h15 à 21h15 gym avec Laurence
Jeudi de 20h30 à 22h00 yoga avec Grégoire

Mardi 6, reprise des activités mensuelles du Club de l'Amitié

Mercredi 14, thé dansant proposé par le Club de l'Amitié

Samedi 17 et dimanche 18, journée du patrimoine au Château de Chantore. Le château ouvre ses portes pour une visite guidée du parc, d'une heure, sur le thème « Romantisme au XIXème siècle » (Renseignements Bernard ou Iñaki au 09 60 52 82 73) - *Merci de les contacter si vous avez des photos anciennes ou des archives sur le Château de Chantore*

Mercredi 28, concours de belote organisé par le Club de l'Amitié

Octobre

Dimanche 2

toute la journée à partir de 7h00 marché d'automne (vide grenier) proposé par l'Association des Parents d'Elèves de 9h00 à 13h00 un troc aux plantes organisé par l'Association Vivre à Bacilly

Mercredi 12, thé dansant proposé par le Club de l'Amitié

Dimanche 16, repas organisé par la commune pour les habitants âgés de 65 ans et plus. Rendez-vous à 12h30 à la salle des fêtes

Mercredi 19 à 20h30 Assemblée de l'Association Vivre à Bacilly

Jeudi 20, 1er jour des vacances de la Toussaint jusqu'au mercredi 2 novembre

Novembre

Samedi 5, repas organisé par la Comité des Fêtes

Mercredi 9, thé dansant proposé par le Club de l'Amitié

Mercredi 23, concours de belote organisé par le Club de l'Amitié

Dimanche 20 à 15h00, spectacle pour les petits et grands enfants organisé par l'Association Vivre à Bacilly

Décembre

Les vacances de Noël du samedi 17 au mardi 3 janvier

Dimanche 4, repas de Noël du Club de l'Amitié

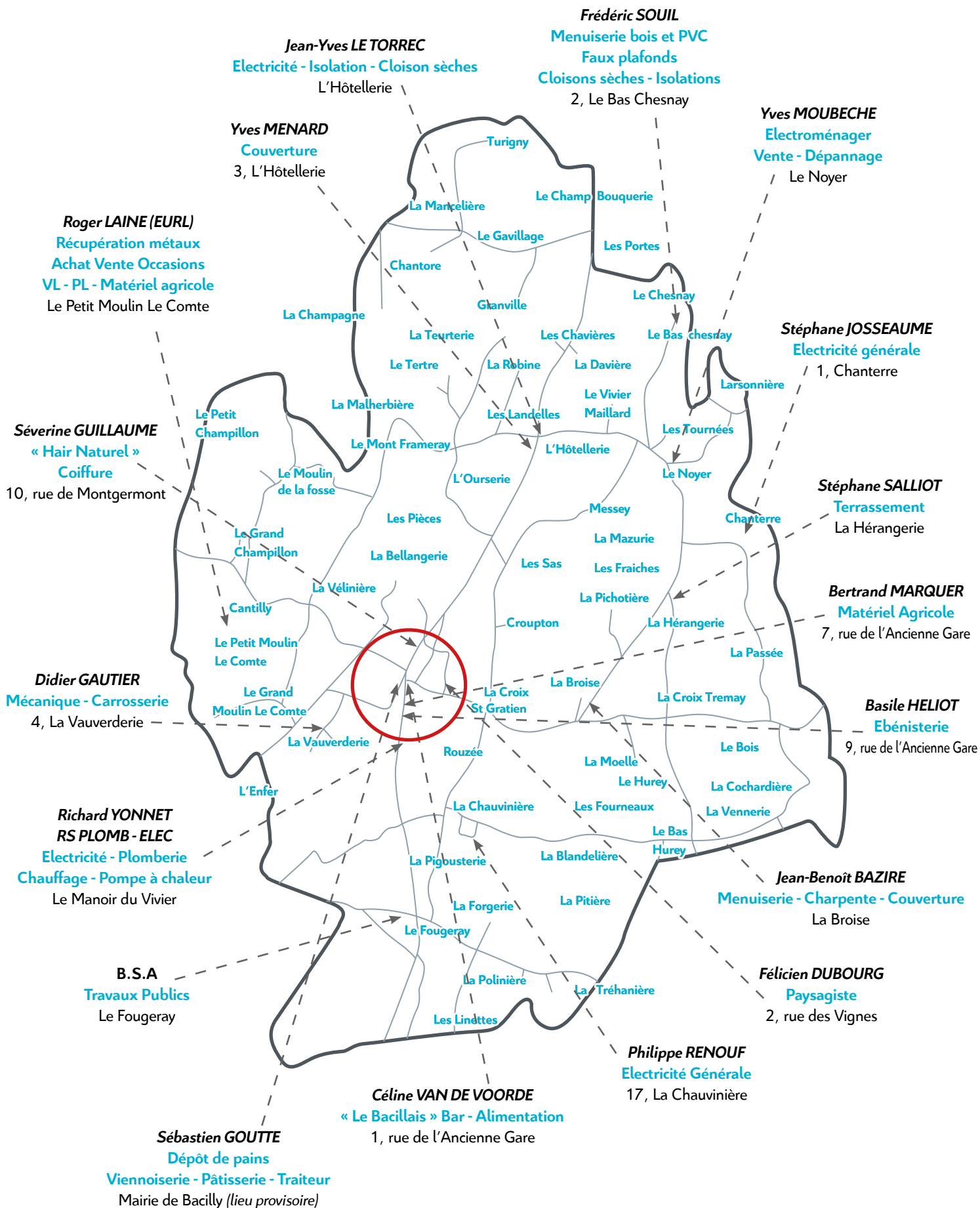
Mercredi 14, thé dansant proposé par le Club de l'Amitié

Mardi 20, le Club de l'Amitié fête les anniversaires du 2^{ème} semestre

Pour plus d'informations sur ces manifestations, n'hésitez pas à prendre contact avec les associations.

VENEZ NOMBREUX !!!





Pour figurer dans cette rubrique, faites-en la demande en mairie.

* Les auto-entrepreneurs et les vendeurs à domicile peuvent pas figurer sur cette page.

Malgré tout le soin apporté à la réalisation de ce bulletin, il peut contenir des erreurs qui ne sauraient engager la responsabilité de la Mairie de Bacilly.

Bibliothèque de Bacilly

Horaire : lundi 16h30 - 18h00
 mercredi 11h45 - 12h15 / 14h30 - 16h30
 samedi 10h00 - 12h00
 Accès internet en libre service

Relais Poste «Le Bacillais»

ouvert tous les jours sauf le mercredi.

Assistantes Maternelles

Sylvie Aumont - 2 Le Fougeray
 Laëtitia Briant - 13 Rue du Lerre
 Nadège Carlier - 15 Le Fougeray
 Aline Lefevre - 11 Avenue Bredonne
 Stéphanie Gautier - 4 La Vauverderie
 Fanny Leenaert - 3 Le Manoir du Vivier
 Christine Renault - 9 Rue Saint Gratien
 Sandrine Léger - 9 Le Manoir du Vivier

Ecole RPI Bacilly - Vains

Directrice : Sandrine Legrand
 02.33.70.87.38 ou 02.33.70.87.43

Déchetterie de Montviron

02.33.48.43.85
 du 1er mars au 31 octobre : lundi, mercredi, vendredi,
 samedi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 18h00
 du 1er novembre au 28 février : lundi, mercredi,
 vendredi, samedi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Presbytère de Sartilly

L'abbé Passart : 02.33.48.80.37

Services Médicaux

Cabinet médical - Sartilly : 02.33.48.80.07
 Dr De Longvilliers - Genêts : 02.33.70.87.87
 Infirmière - M^{me} Barreau
 8 Rue de l'Ancienne Gare - Bacilly : 02.33.70.80.62
 Permanence : 8h30 à 9h00 du lundi au vendredi et sur rendez-vous.

Communauté de Commune Avranches Mont Saint Michel

Tarif réduit : piscine, bibliothèque, école de musique...
 Renseignemen CCAMSM
 1 rue Général Ruel - 50300 Avranches - Tél. 02.33.89.67.00
www.cc.avranchesmontsaintmichel.fr

Conseil Général de la Manche

Spot 50 : pour les jeunes de 11 à 15 ans
 Un chéquier simple d'emploi qui offre de nombreuses réductions chez différents partenaires.
 Renseignement : www.t-jeune.manche.fr

Préfecture de la Manche

A compter du 16 juin 2016 :

- L'accueil pour les démarches liées à l'immatriculation des véhicules à la préfecture de la Manche est assuré sur rendez vous, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30. Pour ce qui concerne les démarches liées à l'échange d'un permis étranger, l'accueil est assuré sur rendez-vous les mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 (Pour prendre rendez-vous, connectez-vous sur le site internet de la préfecture « manche.gouv.fr »)
- Pour les permis de conduire (hors échange des permis étrangers) les guichets sont ouverts sans rendez-vous les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30
- Les démarches liées à l'immatriculation d'un véhicule (changement de propriétaire, changement de domicile, enregistrement d'une cession...) peuvent également être faites par voie postale, auprès d'un professionnel automobile habilité, par le biais du site « mon.service-public.fr » ou par dépôt express dans le hall d'accueil de la préfecture.

La Commission

de communication et d'information

M. Jean-Pierre MAINCENT
Mme Carole NAULLEAU
Mme Marie-Claude LE TORREC
M. Matthieu CUCU

Mme Emmanuelle SIMONIN
Mme Magalie JOSSEAUME
Mme Jacqueline MOUBECHÉ
M. Vincent BARREAU

Téléphone: 02.33.70.84.14 - Messagerie: mairie.bacilly@orange.fr

Suivez l'actualité de la commune sur :
www.bacilly.fr

RAPPEL IMPORTANT

L'arrêté préfectoral du 20/06/2005, fixe les heures de bricolage et de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants du :

lundi au vendredi : 8h30 - 12h00 / 14h00 - 19h30
samedi : 9h00 - 12h00 / 15h00 - 19h00
dimanche et jours fériés : 10h00 - 12h00